

La Municipalité de Remiremont Aux Pères de famille du Département des Vosges et des Départements voisins.

Numéro d'inventaire : 1979.24700

Auteur(s) : Félix

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1804 (vers)

Description : Feuillet imprimé à l'en-tête de la Municipalité de Remiremont.

Mesures : hauteur : 255 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Datation: références au calendrier révolutionnaire et prix de la pension en francs (Franc Germinal créé en mars 1803 et calendrier révolutionnaire supprimé en 1806). Décret sur les écoles secondaires communales: septembre 1803. Prospectus (signé "Félix, Maire") informant les pères de famille du Département des Vosges et des départements voisins que la municipalité de Remiremont vient d'ouvrir un établissement secondaire d'enseignement et pensionnat dans "la partie vacante de la superbe résidence de nos ci-devant abbesses", et donnant les détails du fonctionnement de cette école (matières enseignées et conditions). Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Enseignement secondaire spécial

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Remiremont

Nom du département : Vosges

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Lieux : Vosges, Remiremont

LA MUNICIPALITÉ DE REMIREMONT,

Aux Pères de famille du Département des Vosges et des Départemens voisins.

CITOYENS,

Nous venons de former dans nos murs un établissement qui doit exciter votre intérêt, par la nature de son objet, et par les circonstances particulières qui le distinguent des autres établissements de même genre.

Empressés de répondre aux dispositions bienfaisantes que le Gouvernement a manifestées pour multiplier les moyens d'instruction, nous avons songé d'abord à fonder au milieu de nous une École secondaire, où nos enfans pussent trouver, et les théories de la science, et les leçons de la sagesse, et les exemples de la vertu.

Mais réfléchissant bientôt qu'une École organisée d'après les vues les plus saines, dans la situation du monde la plus heureuse, et pour la beauté du paysage, et pour la salubrité de l'air et des eaux, réunissait par-là tous les avantages qu'on peut désirer dans un établissement d'éducation publique, nous avons cru devoir nous occuper de la rendre accessible aux enfans de tant de pères de famille, qui, animés du même zèle que nous, ne se trouvent pas favorisés des mêmes circonstances.

Nous avons donc sollicité, et nous avons obtenu de la générosité du Gouvernement, la partie vacante de la superbe résidence de nos ci-devant abbesses, pour y établir un pensionnat.

C'est-là, Citoyens, que nous vous offrons de partager avec nous le fruit des soins que nous nous sommes donnés pour préparer à nos enfans le bienfait d'une bonne éducation.

Nous avons senti que le point le plus important pour atteindre notre but, était le choix des hommes chargés de diriger cet établissement. Il nous fallait des hommes qui joignissent à des succès marqués dans l'enseignement, des mœurs irréprochables; des hommes d'un caractère

(2)

doux autant que ferme, et qui fussent dignes d'être les dépositaires de la tendresse aussi-bien que de l'autorité paternelle; des hommes enfin qui fussent restés étrangers aux nouvelles doctrines subversives de toute morale, de toute religion, de toute subordination, et par-là de toute société, de tout ordre et de tout bonheur.

Ces hommes se sont trouvés heureusement près de nous, comme si la providence, témoin de nos bonnes intentions, nous en avait de loin ménagé la récompense.

INSTRUCTION.

L A N G U E S.

Nota.

Nous osons le dire, d'après des expériences multipliées qui ont frappé les hommes les plus éclairés de ce pays, jamais la théorie des langues n'a été enseignée avec autant de succès et de rapidité, ni avec autant de profondeur et de philosophie, qu'elle le sera dans notre École. La syntaxe de la langue française apprise par cette méthode, toutes les autres s'apprendront facilement et en peu de tems : et nous avons sous les yeux des jeunes-gens à qui il n'a fallu que deux mois, après leur cours de grammaire française, pour franchir toutes les premières difficultés du latin, au point de traduire Phèdre sans explication préalable, et de faire des thèmes sur toutes les règles de cette langue.

Ces faits nous paraîtraient incroyables à nous-mêmes, s'il était permis de se refuser à l'expérience, et nous hésiterions à les énoncer, s'il n'était pas aussi facile de les vérifier à ceux qui seraient tentés d'en douter.

Suivant cette méthode, l'idéologie sortira, pour ainsi dire, d'elle-même de la grammaire; et les belles-lettres philosophiques, s'élevant sans effort sur ces deux sciences comme sur leurs bases essentielles, ne paraîtront en être que le développement naturel.

On enseignera aussi, à ceux qui le désireront, les élémens du grec et de l'allemand.

GÉOGRAPHIE, CHRONOLOGIE, HISTOIRE.

CES trois parties intéressantes de nos connaissances seront enseignées simultanément. Aussi-tôt que les notions fondamentales de la géographie

(3)

et de la chronologie auront été saisies par les élèves, ces deux sciences seront étudiées conjointement avec l'histoire par des applications continues, de manière que l'ordre des tems et des lieux servent à lier les faits entr'eux dans la mémoire, tandis qu'un petit cours de morale, qui se fera concurremment, servira comme de fil conducteur pour faire passer ces mêmes faits à la réflexion.

M A T H É M A T I Q U E S.

IL n'est pas du plan d'une École secondaire, d'embrasser toutes les parties de cette belle science. L'arithmétique, une partie de l'algèbre et les élémens de géométrie, formeront le cours ordinaire qui se renouvelera chaque année. Si cependant quelques parens désiraient que leurs enfans fissent un cours plus étendu, on remplirait alors leurs intentions dans une instruction particulière qui n'aurait lieu que dans ce cas. Les leçons du cours ordinaire se feront non-seulement en démonstration de figures sur le tableau, mais encore en exercices pratiques, et en procédés applicables à des arts usuels, tels que l'arpentage, la topographie, etc.

M O R A L E E T R E L I G I O N.

INDÉPENDAMMENT de l'attention très-sérieuse qui sera donnée aux mœurs des élèves, à la décence de leurs discours comme de leur conduite, et à l'observation exacte des devoirs de la religion, il y aura tous les jours une heure consacrée à l'étude de ces objets si essentiels au bonheur des familles et à celui de l'État.

S'il se trouvait dans le pensionnat un certain nombre d'élèves d'une communion différente de la nôtre, il leur serait donné un surveillant particulier du choix de leurs parens, concerté avec l'École.

A R T S D' A G R É M E N S.

IL sera donné aux élèves, quand les parens le désireront, des maîtres de dessin, de musique, de danse et d'escrime.

Dans les années suivantes, ces maîtres seront accordés et payés par l'École, en forme de récompense, à ceux qui auront obtenu des prix à la fin de l'année, ou qui se seront distingués dans les exercices publics.